

Manuel - Utilisateurs UNIREG

Utilisation d'UNIREG "Gestion des Contribuables" Gestion des évènements

Unireg – v2.01



Manuel d'aide utilisateur - UNIREG»

Informations sur le document

Projet	Vision 2010-Sirec
Titre	Gestion des contribuables
Date	24.03.2009
Version	Unireg V2.01
Auteur	Annie Ourliac
État	Validé
Fichier	UNIREG Menu_Evènements.doc

Historique des révisions

Date	Version	Description	Auteur
Mars 2009	0.01	Création du document	zciaoc
Mai 2009	0.01	Ajout d'informations et validation du document	zaiptf
Juin 2009	0.01	Validation prise en compte	zciaoc



Table des matières

8	EVÈNEMEN	Т	. 4
		PTION DU MENU ET AFFICHAGE DES "EVÈNEMENTS"	
	8.1.1 Prés	entation des fonctionnalités et du résultat	. 4
	8.1.2 Utilis	sation des filtres	. 5
	8.1.2.1 Fi	iltre sur les évènements	.5
	8.1.2.2 Fi	iltre sur le N° individu ou N° tiers	.6
	8.1.3 Trait	tement manuel de l'événement	. 7
	8.1.3.1 B	outon "Recycler" : Corrections du registre Civil	. 7
	8.1.3.2 B	outon "Forcer" : Résolution drastique	. 9

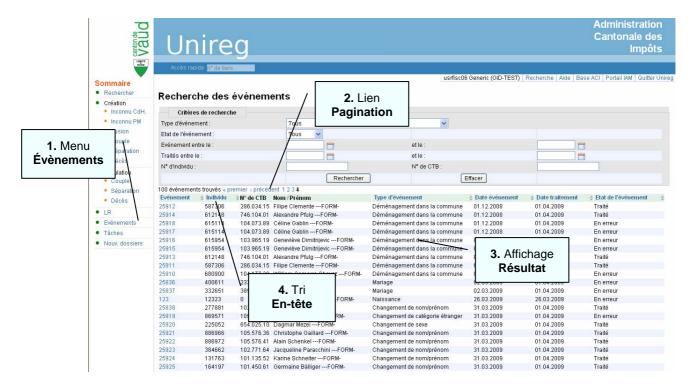


8 Évènement

Dans certaines situations où le traitement automatique des événements civils n'a pas pu être mené à bien, l'application UNIREG examine ces évènements civils et les met en erreur ou en attente. Le menu "Évènement" les met à disposition des utilisateurs autorisés afin de les traiter manuellement.

8.1 Description du menu et affichage des "Evènements"

8.1.1 Présentation des fonctionnalités et du résultat



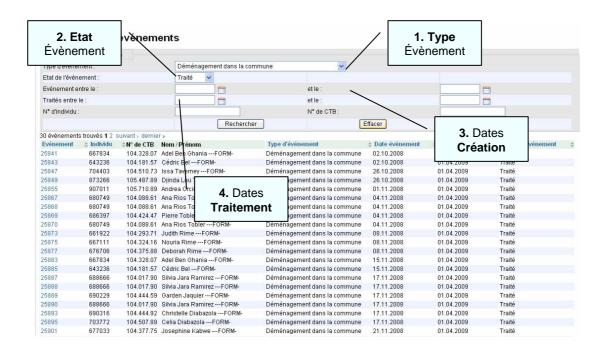
- 1. Par le menu "Évènements", l'utilisateur accède à tous les événements à vérifier qui ont été envoyés par les contrôles des habitants. La liste est triée par défaut, des évènements les plus anciens (sur la base de la date de l'événement) au plus récents, sans considération d'autres critères.
- 2. Selon l'importance du résultat, des liens mis à disposition permettent d'accéder aux évènements non visibles sur la page affichée.
- 3. Les évènements sont affichés dans une liste, avec les informations suivantes :,
 - le numéro de l'évènement,
 - le numéro d'individu (identifiant technique de la relation CdH-UNIREG),
 - le nom de l'individu, futur tiers,
 - pour les personnes physiques seules: il s'agit du nom et du prénom.
 - pour les couples ou partenaires en ménage commun: il s'agit du nom et prénom de l'époux ou du 1^{er} partenaire dans l'ordre alphabétique et du nom et prénom de l'épouse ou du 2^e partenaire dans l'ordre alphabétique.,
 - le type d'événement,
 - la date de l'événement correspondant à la date saisie dans la mutation envoyée par le CdH.,
 - la date de traitement,
 - l'état de l'évènement.
- 4. Il est possible de faire différents tris, croissants ou décroissants, en cliquant sur les en-têtes de toutes colonnes.



8.1.2 Utilisation des filtres

8.1.2.1 Filtre sur les évènements

Afin d'obtenir différentes listes personnalisées, il est possible de définir des critères de recherche par filtres.

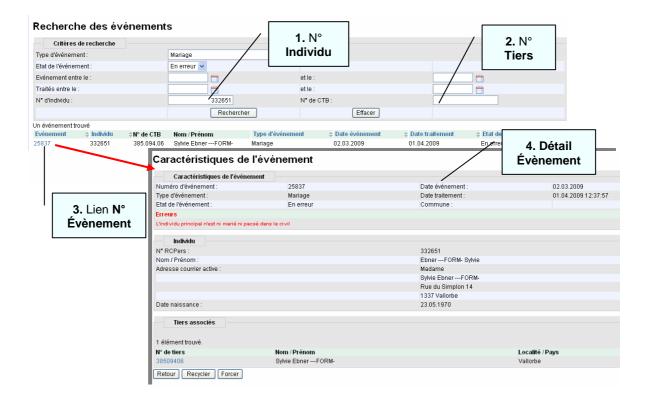


- 1. Par le champ "Type d'évènement", il est possible de réaliser des listes personnalisées. L'ensemble des types évènements sont répertoriés et mis à disposition dans une liste déroulante de valeurs. La sélection d'un de ces types identifie le filtre à appliquer afin de cibler les évènements à afficher.
- Le filtre sur "l'état de l'événement" peut se faire parmi les valeurs "Non traité", "Traité", "Rejeté" ou "A vérifier".
 - 1
- A la suite du traitement automatique, l'événement est mis à jour et la valeur indiquée précise son état.
- Traité: l'événement est traité dans son entier. Il ne sera plus pris en compte dans les traitements ultérieurs.
- A vérifier: l'événement est traité, mais est marqué explicitement pour que l'utilisateur puisse vérifier le résultat du traitement effectué.
- A Traiter: le traitement de l'évènement n'a pas abouti au plan fiscal; il doit impérativement être pris en charge manuellement.
- **Erreur**: l'événement n'a pas pu être traité avec un motif et un message d'erreur; il doit impérativement être pris en charge manuellement.
- 3. L'intervalle de dates d'événement peut être défini dans les champs spécifiques. La date saisie, au format jj.mm.aaaa (facilité offerte par l'icône "Calendrier") correspond à la date de création de l'évènement. Cette information permet de situer le moment où l'évènement a été généré par le contrôle des habitants.
- **4.** Les dates de traitement définies restituent les évènements qui ont été pris en charge par les traitements automatiques réalisés entre l'intervalle des deux dates saisies (au format jj.mm.aaaa).

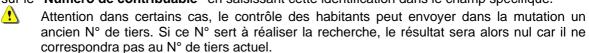


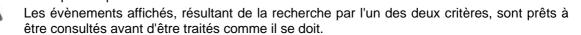
8.1.2.2 Filtre sur le N° individu ou N° tiers

Lorsque le numéro de l'individu ou du tiers est connu, le résultat de la recherche ne présente que les évènements concernant le tiers désigné.



- 1. La saisie du N° d'individu dans le champ ad hoc "Numéro d'individu" permet après la recherche, l'affichage de tous les évènements se rapportant à cet individu pour la période qui a été éventuellement précisée.
- 2. Tous les évènements appartenant au même tiers peuvent également être recherchés par le filtre sur le "Numéro de contribuable" en saisissant cette identification dans le champ spécifique.





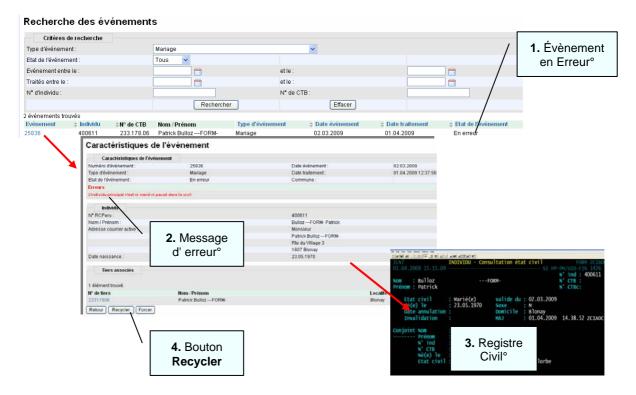
- 3. Un clic sur le lien "N° d'évènement" permet d'afficher le détail de l'évènement concerné.
- **4.** Le **détail** de l'événement offre des informations supplémentaires qui vont permettrent d'analyser la situation et de traiter manuellement l'évènement de façon plus aisée.
 - Détail de l'événement: le type, la date de la mutation au contrôle des habitants, la date de traitement, le message d'erreur du traitement automatique renseignent sur la nature de l'évènement et de son traitement.
 - **Détail du ou des individus :** le numéro, le nom et prénom, la date de naissance et l'adresse principale sont mentionnées et précisent quel est le tiers qui est impacté par l'évènement.
 - Les tiers associés, avec le dernier for principal, sa date d'ouverture et sa date de fermeture (naturellement non renseignée si celui-ci est toujours actif) informent des relations établies avec les autres tiers.



8.1.3 Traitement manuel de l'événement

Pour les utilisateurs possédant le profil requis, plusieurs traitements manuels sont possibles. Il est ainsi possible de corriger les informations du tiers pour les mettre en cohérence avec celles de l'individu et de tenter ensuite de faire retraiter l'événement. Il est également possible de forcer le passage de certains événements. La correction ou l'annulation des événements ne peut toutefois être réalisée de la sorte.

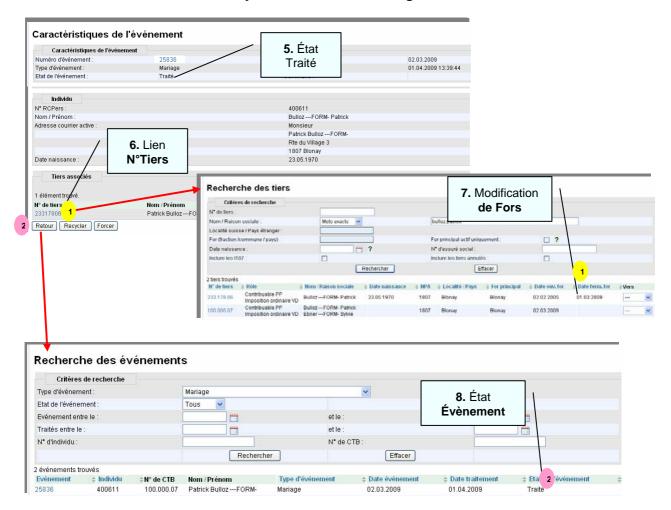
8.1.3.1 Bouton "Recycler": Corrections du registre Civil



- 1. Dans l'exemple ci-dessus, le "Mariage" génère un seul évènement civil dans l'application UNIREG. Pour l'évènement se trouvant "en Erreur", le lien sur le N° d'évènement va générer la page de détails ("Caractéristiques de l'évènement") contenant les informations constituant les pistes d'investigation.
- 2. Pour l'individu concerné (de l'exemple), le **message d'erreur** indique une situation de l'état civil différente dans le registre civil. Ce déphasage empêche le traitement correct de l'évènement reçu.
- 3. Dans l'exemple cité, des actions manuelles sont à entreprendre dans le Registre civil (miroir de bases de données des contrôles des habitants communaux). Recherche par N° individu dans REG-CdH, recherche par le Nom auprès de la commune pour identifier le conjoint, etc., afin de pouvoir marier les deux individus dans le Registre civil.
 - Pour information afin de faciliter l'investigation, la date de l'évènement dans les caractéristiques de l'évènement correspond à la date de la mutation traitée puis envoyée par le Contrôle communal des habitants.
- **4.** Le bouton "Recycler" appliqué à l'évènement concerné, permet de le remettre dans le cycle de traitement automatique suite aux corrections effectuées dans le Registre Civil.
 - Pour tous les évènements se traitant civilement en paires, comme les mariages, divorces, etc., un seul évènement civil est généré dans UNIREG. L'action "recycler" de l'évènement suffit pour la mise à jour du binôme tiers et faire passer l'évènement à l'état "Traité".
 - Après traitement, si aucune erreur n'est détectée, l'événement est considéré comme "Traité", sinon de nouveaux messages d'erreur s'affichent au niveau de l'évènement afin de corriger l'erreur.



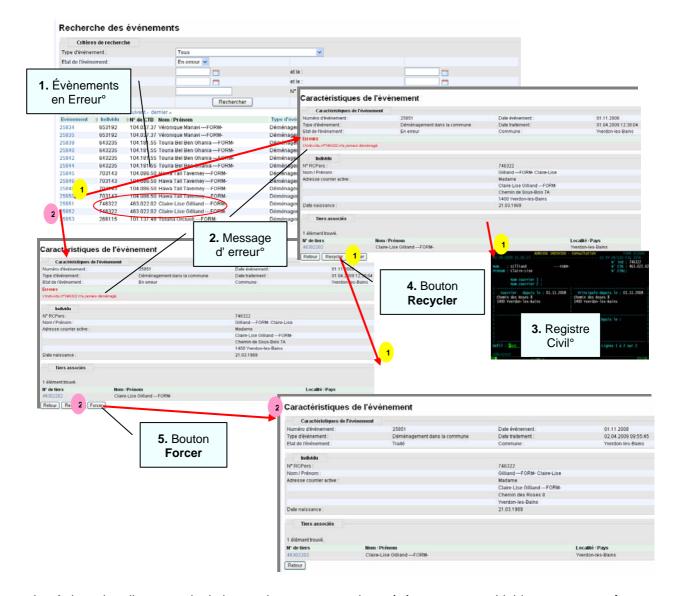
Suite traitement manuel - Bouton "Recycler" : Corrections du registre Civil - Résultat obtenu



- 5. Suite à l'étape précédente (recyclage voir p 7), l'état de l'évènement passe à "Traité" et le message d'erreur attaché à l'évènement en erreur disparaît dans la vue des caractéristiques de l'évènement.
- 6. Le lien sur le N° de Tiers permet d'afficher les données du tiers et d'en faire la vérification.
 - Cette étape peut être effectuée avant d'effectuer la correction et le recyclage afin de consulter la situation du tiers (suivre chemin 1 pois jaunes).
- 7. Le traitement automatique de l'évènement a eu pour conséquences la fermeture du for de chacun des N° de tiers individuels et la création d'un nouveau N° de tiers "Couple" avec ouverture d'un nouveau for. Le bouton "retour "de la vue ne permet pas d'atteindre la liste des évènements, pour ce faire, le menu "Évènement" doit être activé à nouveau.
 - Dans certains cas, un nouveau tiers peut être créé ou l'un des tiers affichés peut être modifié ; l'application affiche alors la fiche de création ou de modification d'un tiers. (voir chapitre "Mettre à jour un tiers"). Lorsque les corrections sont terminées, il est possible de revenir au détail de l'événement.
- **8.** L'action sur le bouton **"Retour"** permet de revenir à la liste des évènements. L'évènement corrigé et recyclé est affiché à l'état **"Traité"** (suivre chemin 2 pois roses).



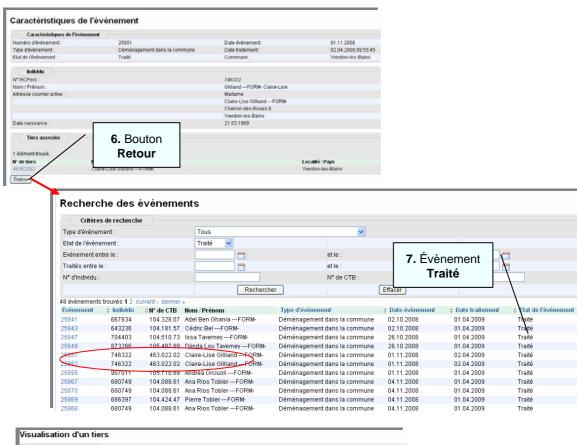
8.1.3.2 Bouton "Forcer" : Résolution drastique

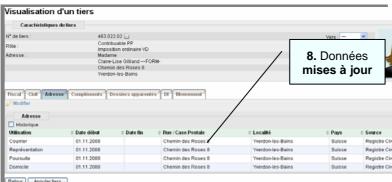


- 1. A la suite d'une manipulation malencontreuse, deux évènements semblables pour un même individu peuvent être envoyés. La page de recherche des évènements identifiera pour une erreur identique détectée, les deux évènements similaires "en Erreur". Pour le "Déménagement dans la commune" pris en exemple, les liens sur le N° d'évènement vont générer les pages de détail contenant des informations pouvant être des pistes d'investigation (suivre chemin 1 pois jaunes).
- 2. Les deux évènements révèlent le même **message d'erreur**. Il indique une situation différente dans l'évènement que celle présente dans le Registre civil. Ce déphasage empêche le traitement correct des évènements reçus.
- 3. Dans l'exemple cité, des actions manuelles sont à entreprendre dans le Registre civil pour la mise à jour de la nouvelle adresse.
- **4.** En première étape, un clic sur le bouton "Recycler" d'un des évènements reçu, permet de remettre celui-ci dans le cycle de traitement automatique suite aux corrections effectuées dans le Registre Civil. L'application applique à nouveau les règles du traitement automatique et le met à l'état "Traité".
- **5.** A l'étape suivante, le second évènement peut être forcé comme ayant été "traité", par le bouton "**Forcer**". Il n'est pas nécessaire de refaire l'opération précédente. Cette option n'est disponible que pour certains utilisateurs (suivre chemin 2 pois roses).



Suite traitement manuel - Bouton "Forcer" : Résolution drastique - Résultat obtenu





- **6.** Une fois les fonctions "Recycler" ou "Forcer" effectuées, le bouton **"Retour"** permet de revenir sur la page de recherche des évènements.
- 7. Les deux évènements sont affichés, suites aux opérations précédentes, à l'état "Traité". La mise à jour est alors faite pour cet exemple donné, dans la partie adresse de l'application UNIREG.
 - Attention, il peut y avoir un temps de décalage pour la mise à jour des données. La fermeture, puis la réouverture du tiers concerné peut contribuer à accélérer la mise à jour.
- **8.** Dans la vue **"Visualisation d'un tiers"**, le résultat est celui attendu : l'adresse est mise à jour suite au traitement abouti des évènements pris en charge manuellement.



Le bouton **"Forcer"** peut être utilisé pour des cas qui ont été réglés d'une autre manière et pour lesquels il est indispensable de ne pas laisser l'évènement en erreur dans la liste des évènements en erreur.